

**Zeitschrift:** Bulletin d'apiculture de la Suisse romande : revue internationale d'apiculture  
**Herausgeber:** Edouard Bertrand  
**Band:** 3 (1881)  
**Heft:** 12

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Abonnements :**

Partant de janvier.  
Suisse . fr. 4.— par an.  
Étranger » 4.50 » »

**Annonces :**

Payables d'avance.  
20 centimes la ligne  
ou son espace.

# BULLETIN D'APICULTURE

## POUR LA SUISSE ROMANDE

Par suite d'arrangements pris avec la Société Romande d'apiculture, ses membres recevront le Bulletin sans avoir d'abonnement à payer. Les personnes disposées à faire partie de la Société peuvent s'adresser à la rédaction qui transmettra les demandes.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, les annonces et l'envoi du journal, écrire à l'éditeur M. Ed. BERTRAND, au Chalet, près Nyon, Vaud. Toute communication devra être signée et affranchie.

---

SOMMAIRE. CAUSERIE. — *Exposition de Zurich. — La récolte dans la Gironde, Ruche Duffau, Loque.* — COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES. *La récolte dans le Gard, Conservation des rayons, Présomption de loque, E. Barry. — La récolte en Italie et conduite d'un rucher, J.-L. Terni. — Couverture des ruches, L.-S. Fusay.* — REVUE DE L'ÉTRANGER. *Convention de Lexington.* — ANNONCES.

---

### CAUSERIE

Ceux de nos abonnés suisses qui n'auront pas renouvelé eux-mêmes leur abonnement recevront le numéro de janvier 1882 accompagné de notre remboursement, et s'il en est qui ne désirent pas continuer à recevoir le Bulletin, ils nous obligeront en nous prévenant à temps par carte-correspondance.

Nos abonnés de l'étranger sont priés de nous faire parvenir le montant de leur souscription en un mandat-poste, et ceux qui n'ont pas encore réglé l'année 1881 voudront bien ne pas attendre davantage pour s'acquitter.

Plusieurs sociétaires étrangers n'ont pas encore envoyé leur cotisation 1881-1882.

Voilà trois années que le Bulletin s'applique de son mieux à remplir la tâche qu'il s'est donnée d'enseigner les méthodes modernes aux débutants et de tenir tous ceux qui s'occupent d'abeilles au courant des progrès réalisés journellement en apiculture dans les deux mondes. Son œuvre portera-t-elle des fruits ?

Brise printanière courras-tu dans la moisson ?

a dit le chantre du canton de Vaud dans sa *Chanson dernière*. Cultive-t-on mieux les abeilles chez nous, produit-on plus de miel ; tout au moins sait-on un peu mieux dans nos campagnes le parti qu'on

peut tirer de l'industriel insecte? Nous n'osons répondre nous-même à ces questions. Ce qui est certain, c'est qu'il reste beaucoup à faire : il ne suffit pas de produire le miel, il faut le vendre. Il faut lutter contre les falsificateurs, créer des débouchés, faire connaître et apprécier nos produits, mais pour y parvenir, ce n'est pas trop du concours de tous les intéressés.

Petit à petit notre champ d'action s'est agrandi; en effet, lorsqu'il s'agit de publications comme celle-ci, s'adressant à une catégorie très restreinte de lecteurs, il faut bien que l'éditeur se décide à frapper à toutes les portes, et les encouragements que nous avons rencontrés dans un grand pays voisin nous ont conduit à prendre des allures un peu plus..... internationales, c'est le mot à la mode. Aucun autre journal, dans aucune langue, nous pouvons bien le dire avec un certain orgueil, ne tient, aussi bien que le nôtre, ses lecteurs au courant de ce qui se fait et s'écrit à l'étranger. Nous ne donnons pas, il est vrai, aussi souvent que nous le voudrions, des travaux allemands, mais si la faute en est d'abord à nous qui possédons trop imparfaitement la langue de Goethe pour pouvoir consacrer utilement du temps à des traductions de quelque importance, c'est aussi celle de plusieurs de nos co-sociétaires qui nous ont offert de nous traduire des articles et ne nous envoient rien. Pour l'an prochain, heureusement, nous avons reçu d'autres collègues des promesses sur lesquelles nous pouvons compter.

Nos relations à l'étranger prennent de plus en plus d'extension et le Bulletin s'y est fait une position. On le cite, on reproduit ses articles et même ses traductions. Plusieurs journaux en contiennent jusqu'à deux et même trois dans une seule livraison, ce à quoi nous n'avons rien à objecter. Tel autre s'approprie des extraits de nos travaux sans en indiquer la provenance, ce qui prouve, tout au moins, qu'il ne craint pas de s'en attribuer la paternité et ce serait le cas de placer ici le :

Sic vos non vobis mellificatis apes

si notre petite feuille était une *affaire*; mais elle n'en est pas une et notre ambition est autre. Néanmoins, amis lecteurs, il faut vivre, grandir même si possible, aussi c'est en vous réclamant nos étrennes sous la forme d'abonnements nouveaux que nous vous souhaitons, pour l'année prochaine, beaucoup de miel et peu d'essaims.

---

## EXPOSITION NATIONALE SUISSE A ZURICH EN 1883

Nous venons de recevoir l'*Appel* publié par le Comité central de l'Exposition, ainsi qu'un formulaire pour les *Demandes de participation*, et informons nos lecteurs qu'on peut se procurer dans tous les bureaux de poste ces deux pièces avec la liste générale des Experts et des membres des Commissions spéciales.

Nous ne doutons pas qu'un grand nombre de nos collègues ne répondent à l'invitation chaleureuse du Comité et qu'en particulier les apiculteurs romands ne tiennent à honneur d'envoyer à Zurich des témoignages du développement qu'a pris chez nous notre modeste industrie. « L'Agriculture et la Sylviculture doivent, dit l'Appel, occuper la place que leur assigne leur importance fondamentale et *montrer de quelle manière elles s'étudient à tirer parti du sol jusqu'aux limites les plus reculées de la vie organique*, et à lutter contre la force destructive des éléments. » Il y a bien quelque chose qui est aussi à notre adresse dans cette phrase, bien que nous soyons trop petits pour être nommés.

Dans la liste des membres de la commission spéciale pour l'agriculture qui dans la (classification comprend l'apiculture), nous ne voyons pas figurer d'apiculteurs proprement dits, mais il est à supposer qu'il sera créé des sous-commissions.

L'exposition aura lieu du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 1883 et les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1882. Il n'y a donc pas de temps à perdre pour se préparer.

Nous remarquons dans le Règlement la phrase suivante : « La durée des expositions temporaires pour les groupes de l'agriculture et de l'horticulture sera fixée par un programme spécial pour chacun de ces groupes » ; ce qui nous laisse espérer que, pour nos produits, il sera accordé des délais de livraison ; autrement il serait impossible d'exposer des miels de l'année.

---

## LA RÉCOLTE DANS LA GIRONDE

### LA RUCHE DUFFAU, LA LOQUE

---

M. Duffau, un grand apiculteur de Bordeaux à qui doit être attribuée, paraît-il, la paternité d'un bon ouvrage publié récemment sous un pseudonyme, communique au *Bulletin de la Société de la Gironde* le tableau des produits obtenus cette année de chacune de ses ruches.

Soixante-trois colonies lui ont donné 1877  $\frac{1}{2}$  kilos, non compris 749  $\frac{1}{2}$  kilos laissés dans les ruches, plus 4 essaims naturels et 5 artificiels. Une ruche a donné 82  $\frac{1}{2}$  kilos ; 15 ont donné chacune de 72  $\frac{1}{2}$  à 50 k. ; 14 ont donné de 47  $\frac{1}{2}$  à 40 k. ; 4 de 35 à 20 k. ; 5 de 17  $\frac{1}{2}$  à 11 k. ; 5 ont rapporté 10 k. chacune ; 13 de 8 à 3 k. ; enfin 6 n'ont pas été récoltées.

Le rendement de 82  $\frac{1}{2}$  kilos a été obtenu d'une ruche de 18 cadres, tandis que toutes les autres n'étaient que de 15 ou de 12 cadres, et les 12 ruches qui viennent après la première par ordre de rendement

sont toutes de 15 cadres. (1) Cela prouve d'une façon évidente que la capacité de la demeure a de l'influence sur le développement de la colonie et sur son rendement; voilà longtemps que nous le disons.

Nous remarquons d'autre part que les colonies de M. Duffau présentent entr'elles de très grandes différences dans le rendement: en effet, 31 ont rendu chacune de 82 à 35 kilos, soit en tout 1608 k., tandis que les 32 autres n'ont produit ensemble que 269 k., juste le sixième, et pourtant le tableau n'en signale que trois parmi ces dernières qui aient été temporairement dans des conditions défectueuses, c'est-à-dire orphelines ou bourdonneuses. Nous serions tentés d'attribuer cette très sensible disproportion dans les produits au plus ou moins de valeur des reines, ce qui viendrait à l'appui de ce que nous disions le mois dernier à propos de la *Récolte en Amérique*, mais il se peut que M. Duffau n'ait transporté qu'une partie de ses ruches à la bruyère. Malheureusement son tableau est complètement muet sur ce point, tandis que nous trouvons dans la lettre qui l'accompagne cette phrase:

Les quelques expériences que j'ai faites de déplacements de ruches m'ont permis de constater qu'il y a avantage à faire voyager ses colonies pour les installer aux centres mellifères, successivement sur divers points au moment où la flore de chaque contrée se produit. Des ruches de plaine, bien garnies de brèche, portées au centre d'abondantes bruyères, ont, pendant la période du 1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> octobre, fait une récolte s'élevant de 10 à 25 kilos, pendant que les ruches non déplacées sont restées à peu près stationnaires au point de vue de l'apport du miel.

Quoi qu'il en soit, le résultat obtenu par l'apiculteur girondin est splendide et cela d'autant plus que la plupart de ses voisins n'ont point été si heureux. Voici en effet ce que nous écrit M. H. Contiège, le secrétaire général de la Société de la Gironde :

Les résultats de la récolte ont été dans notre contrée, à quelques rares exceptions près, au-dessous des années précédentes; cela tient principalement à ce que la bruyère, principal élément dans nos landes, ayant été gelée, la plupart des colonies n'ont pas essaimé ni produit et que bon nombre même a péri.

Nous avons cependant publié, page 183 du *Bulletin*, le rapport d'un autre correspondant de Bordeaux qui est très satisfaisant et qui l'aurait été encore davantage si l'apiculteur s'était trouvé en possession d'un plus grand nombre de rayons. Et, à ce propos, nous aurions dû mentionner plus haut que M. Duffau attribue son excellente récolte en miel au fait qu'il se trouvait, au début de la campagne, avoir à peu près toutes ses ruches entièrement garnies de brèche et qu'il a pris des dispositions pour empêcher les essaims, afin de conserver une forte population à toutes ses colonies.

(1) Le cadre de la ruche Duffau a 33 cm. de hauteur sur 25 de largeur, ce qui donne pour 18 cadres 53 litres environ, pour 15 cadres 44 litres et pour 12 cadres environ 35 litres. L'extraction du miel a été faite, cela se comprend, en un grand nombre de fois; on y est revenu à sept ou huit reprises pour les fortes ruches.

C'est ainsi que nous arrive successivement de tous les côtés la confirmation de ce que nous enseignons depuis des années.

La ruche Duffau diffère de la plupart des autres systèmes en ce sens que, outre qu'elle s'ouvre par derrière, les cadres, au lieu d'être suspendus, reposent directement sur le tablier, disposition qui permet de voir toute la colonie d'un seul coup-d'œil sans déranger un seul rayon et d'inspecter les ruelles en faisant pivoter légèrement chaque cadre, comme une porte sur ses gonds. (1) Les cadres reposent sur le tablier au moyen de pointes à tête ronde placées aux deux extrémités de leur base; ils sont maintenus en place par un système de pointes et de conduits en V. On peut sortir à volonté chacun d'eux sans déranger les autres et ils présentent dans la ruche la disposition dite à bâtisses froides. On peut disposer un étage supérieur avec une seconde rangée de cadres à miel supportés par des tringles transversales. Pour les amateurs de ruchers-pavillons, ce système nous paraît, autant que nous pouvons en juger, très supérieur au système allemand. L'absence des pointes d'écartement dans les cadres empêche, lors du turbinage, l'enchèvement de ceux-ci dans les mailles de la toile métallique et quelle facilité plus grande pour les visites et la sortie des cadres!

On trouvera la description détaillée de cette ruche dans l'*Enchiridion apicole* publié sous les auspices de la Société de la Gironde, et celle de la ruche Brunet dans les *Etudes et Notes sur l'Exposition de 1878*, par J.-B. Leriche, à Gézaincourt (Somme), ouvrage publié sous les auspices de la Société de la Somme.

Pour achever notre revue de l'apiculture dans la Gironde, nous devons mentionner que la loque continue à régner dans le voisinage de Bordeaux. Dans le rucher de la Société (2) on a réussi à s'en débarrasser par la destruction des colonies et du matériel infectés, mais le rapport constate qu'il en existe encore plusieurs foyers à proximité. Nous n'allons pas jusqu'à rendre les ruchers à plafond fixe responsables soit de l'invasion soit de la propagation du fléau, mais nous voudrions que les Allemands et les Italiens cessassent une fois pour toutes de prétendre que leurs modèles à plafonds fixes les préservent mieux de la loque que nos systèmes à plafond mobile. Nous avons dit au Congrès de Milan que c'est en Allemagne et en Italie que la loque exerce surtout ses ravages, nous pourrions ajouter « et dans la Gironde », où le modèle de beaucoup le plus répandu est la ruche Drory, qui n'est autre qu'une caisse à l'allemande avec plafond fixe et porte derrière. L'un des rares cas de loque que nous connaissions dans la Suisse romande, s'est produit il y a quelques années dans un rucher selon le système

(1) Il y a un grand nombre d'années qu'un apiculteur aux Etats-Unis prenait déjà un brevet pour une ruche analogue à celle de M. Duffau. A l'exposition de Paris, en 1878, M. Brunet, secrétaire de la Société de l'Aube, présentait une ruche de son invention qui offre aussi beaucoup d'analogie avec le modèle de l'apiculteur girondin.

(2) Dans ce rucher 11 ruches ont produit 150 kilos de miel, 6 essains naturels et 3 artificiels.

Mona(1), à une époque où l'inventeur de cette ruche n'avait pas encore eu l'heureuse idée d'en rendre le plafond mobile. Et, à vrai dire, les deux autres cas de loque que nous connaissons dans notre contrée ont pris naissance dans deux ruchers composés, l'un en totalité l'autre en partie de ruches en paille. Il ne nous serait pas difficile de pousser plus loin nos arguments à l'appui de notre protestation.

Les théories ont du bon, mais voyons aussi ce que nous enseigne la pratique.

Le rapport sur le rucher modèle de Bordeaux contient le paragraphe suivant :

*La loque.* — La ruche n° 5 reconnue loqueuse en 1879 et à laquelle on a fait suivre un traitement très simple indiqué en son temps par le *Bulletin de la Gironde* (on a logé à nu les abeilles dans une ruche neuve, et nourri avec du miel très pur), continue à prospérer, c'est une de nos plus belles colonies comme produit et comme population.(2)

L'inspection d'un carnet sur lequel sont établis les arbres généalogiques de chacune de nos colonies, a permis de faire quelques observations curieuses dont nous devons profiter.

Tous les essaims attaqués par la loque ont été produits par des souches malades et cela pendant plusieurs générations. Ainsi le n° 2 a donné, avant d'être reconnu pour loqueux, le n° 9 qui lui-même a produit le n° 15, tous morts de la loque.

D'autres essaims qui ont été attaqués par cette maladie, ont été recueillis, par mégarde, dans des ruches qui avaient contenu une colonie loqueuse.

*Morale.* Détruire les colonies loqueuses, assainir les logements, enterrer le couvain, fondre la cire, brûler les cadres et nettoyer tous les outils dont on s'est servi, éviter le pillage.

Si le traitement appliqué à la ruche n° 5 a suffi pour guérir cette colonie, on est forcé de conclure que les abeilles ne transportent pas avec elles sur leurs corps et dans leurs estomacs les germes de la maladie. Comment se fait-il alors que les essaims n°s 9 et 15, sortis de leurs souches sans aucun autre bagage que les provisions contenues dans leurs sacs-à-miel, soient devenus loqueux? Ils se trouvaient pourtant dans la même situation que les abeilles du n° 5 déménagées dans une nouvelle demeure, car tout le monde sait qu'il est absolument impossible d'ouvrir une ruche, d'en balayer les habitants ou de les expulser de toute autre façon sans qu'une partie au moins des ouvrières se gorgent du miel de la ruche. Puis, si la surface extérieure du corps des abeilles non plus que leur estomac ne servent pas de véhicule à la maladie, comment expliquer que le simple pillage d'une colonie loqueuse suffise pour propager la contagion au loin? L'observation faite à propos des essaims est en contradiction avec le résultat du traitement indiqué et, du reste, l'auteur du rapport montre lui-même peu de

(1) Ce rucher contenait aussi des ruches en paille. Il va sans dire que, selon nous, le système *lui-même* n'a pas d'influence.

(2) Cette colonie avait été transvasée de la façon indiquée au printemps de 1880. Voir *Bulletin de la Gironde* 1880, page 196. Réd.

foi dans celui-ci, puisque dans sa *Morale* il ne trouve pas autre chose à conseiller, conclusion inattendue, que de détruire les colonies loqueuses. C'est plus prudent s'il ne croit pas à l'acide salicylique.

---

## COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES

---

(Nous insérerons avec plaisir et toutes les fois que cela sera possible les communications qui nous seront adressées, mais nous déclinons toute responsabilité pour les opinions ou théories de leurs auteurs.)

---

### LA RÉCOLTE DANS LE GARD

*Conservation des rayons, présomption de loque.*

---

A l'Editeur du *Bulletin*,

Je viens tout d'abord renouveler mon abonnement à votre excellent *Bulletin*; permettez-moi à cette occasion de joindre mes remerciements à ceux qui vous sont adressés de toutes parts; je ne trouve qu'un défaut à votre journal, celui d'être trop court et de paraître à des intervalles trop éloignés.....

Voici quelques nouvelles de mon petit rucher. Comme vous le savez, il se trouve à Codognan et pendant toute la saison j'ai habité Nîmes, où, étant fort occupé, je n'ai pas pu donner à mes abeilles tous les soins qu'une culture rationnelle aurait réclamés. Aussi n'ai-je pas atteint tous les résultats qu'elles auraient pu me donner dans d'autres conditions; telle ruche avait évidemment une reine défectueuse, trop vieille peut-être; je ne l'ai pas changée n'ayant pas pu en élever d'autres.

Aussi, tenant ces circonstances défavorables et la grande sécheresse dont nous avons souffert cette année, je suis tout heureux d'enregistrer encore une moyenne de 42 livres, par ruche, de miel extrait. Je possède actuellement 12 ruches Layens et 11 Ribeaucourt; ces dernières m'ont donné autant de miel que les autres, mais elles n'ont pas eu beaucoup de rayons à construire, tandis que, pour les Layens, il faut tenir compte de plus de soixante cadres entièrement construits.

Certes ces résultats sont loin encore de ceux que vous a déjà donné votre *Apis Helvetica*, mais vous conviendrez qu'ils sont très encourageants, et je ne vois pas pourquoi, nous aussi, nous ne rêverions pas et de *palme* et d'*Apis Gallica*.

Ici notre aimable correspondant nous adresse quelques observations relatives à l'extracteur Siebenthal, observations que nous transmettons à qui de droit.

Je relève dans la lettre de M. Chérut-Brimont ce qu'il écrit sur la conservation des bâtisses sans le secours du soufrage; dans notre Midi la teigne est toujours à craindre, même en hiver, et la conservation des rayons hors des ruches, quand on en a une assez grande quantité, est encore pour moi un problème non résolu. Je voudrais bien savoir comment s'y prennent les apiculteurs dans les pays plus chauds, en Italie par exemple.

Nous croyons que les Italiens, à de rares exceptions près, emploient le soufre. M. A. Marenzi, de Bergame, qui s'est spécialement occupé de cette question, ainsi que son voisin et collègue M. J.-L. Terni, pharmacien, pourraient tous deux nous renseigner à ce sujet, si ce paragraphe venait à tomber sous leurs yeux.

Le *Bulletin de la Gironde*, en donnant un extrait de notre compte-rendu du Congrès de Milan, nous fait dire ceci : « En attendant que la question du soufrage des rayons soit élucidée, abstenons-nous du soufrage et employons la benzine qui produira contre la fausse-teigne les mêmes effets que l'acide sulfureux. » Nous n'avons jamais soufflé mot de cela ni dans le compte-rendu en question ni ailleurs, mais le conseil, dont nous avons déjà entendu parler quelque part, peut être bon.

Comme vous les avez, j'habite maintenant Le Vigan, en pleines Cévennes, pays bien différent de la plaine de Codognan où je laisse, non sans regret, de belles terres de sainfoin..... Mais voici où je voulais en venir : J'apprends que depuis quelques années il règne dans le pays une terrible maladie qu'on appelle la *Petite-vérole*, j'ignore pourquoi; cette maladie fait de très grands ravages, elle a mis à néant des ruchers de centaines de colonies. Voici, paraît-il, quels en sont les caractères : les abeilles désertent la ruche et vont mourir au dehors; on trouve alors dans les rayons un miel qui a mauvais goût; la cire, quand on la fait fondre, répand une mauvaise odeur. Soupçonnant que ce devait être la loque, je me suis fait montrer quelques-uns de ces rayons; j'y ai trouvé un grand nombre de cellules operculées comme le sont celles contenant du couvain. Ces cellules étaient vides en apparence, à part un petit nombre renfermant du couvain mort; je suppose que celles qui semblaient vides avaient aussi contenu une larve qui s'était desséchée; pourquoi autrement auraient-elles été operculées ?

Ces quelques indications, les seules que j'aie pu recueillir jusqu'ici, suffiront-elles pour vous faire reconnaître la loque ou toute autre maladie et, dans cette situation, croyez-vous prudent d'employer une somme assez importante à l'achat de colonies ou à la construction de ruches ? Si c'est bien la loque, croyez-vous qu'il soit possible de s'en garantir avec l'acide salicylique ? Vous comprenez que cette menace m'arrête un peu dans mon premier élan.....

Agréez, etc.

E. BARRY.

Le Vigan (Gard), 12 décembre 1881.

Les renseignements que nous transmet notre collègue ne sont pas assez précis pour qu'il nous soit possible de nous prononcer sur la maladie en question; il nous eût fallu la description de l'état d'une colonie vivante. Tout fait présumer qu'il s'agit de la loque, car il n'existe pas, à notre connaissance, d'autre maladie épidémique qui puisse exercer de pareils ravages. Nous n'avions pas entendu dire, il est vrai, que le miel loqueux eût mauvais goût; mais dans ce pays où les méthodes modernes étaient probablement inconnues avant l'arrivée de notre abonné, on a peut-être encore l'habitude de presser les rayons pour en séparer le miel, sans se livrer à un triage bien minutieux, et il ne serait pas étonnant qu'un peu de couvain décomposé communiquât un mauvais goût au miel.

Nous engageons vivement M. Barry à ne pas monter un rucher dans son nouveau domicile avant d'être mieux édifié sur la fâcheuse découverte qu'il a faite. Qu'il se livre à des essais sur une seule colonie, *installée dans un emplacement où il n'y ait jamais eu de ruches* et qu'il surveille attentivement, au printemps, la façon dont elle se comportera, en administrant du sirop additionné d'acide à la moindre apparition de couvain malade. L'expérience sera aussi intéressante qu'utile, mais, s'il existe encore dans son voisinage des ruchers loqueux, nous doutons fort qu'il réussisse à maintenir le sien indemne. Il faudrait pouvoir opérer un travail de désinfection dans tout le pays; faire brûler ruches et bancs et obtenir la destruction de toutes les colonies malades. L'extinction de la loque dans une localité où elle a sévi un certain temps est, à ce qu'il paraît, excessivement difficile à obtenir. En Allemagne, pour expliquer la persistance du mal dans des contrées infectées, on avait été jusqu'à en vouloir attribuer la cause à certains pollens. Sans doute, parmi nos nombreux lecteurs, s'en trouvera-t-il un mieux placé que nous pour donner un bon avis. En effet, nous ne connaissons la loque que par ouï-dire.

---

## LA RÉCOLTE DANS LA PROVINCE DE BERGAME

### *Conduite d'un rucher italien.* (1)

---

A l'Editeur du *Bulletin*,

Mon rucher se trouve à deux kilomètres de la ville dans un petit village appelé Boccaleone, à environ 240 m. d'altitude. Il est placé dans un jardin potager entouré de murs; les ruches disposées sous un hangar à deux étages pouvant contenir 60 colonies, sont exposées à l'est et au midi; elles sont garantie des vents du nord (*di tramontana*) et des rayons brûlants du couchant par un bâtiment rustique qui se trouve à 50 mètres environ et dans lequel j'ai installé au rez-de-chaussée mon laboratoire apicole avec un cabinet d'étude et d'observation.

Les ruches sont toutes verticales à deux étages (*sic*) à la Dzierzon (2), plus ou moins modifiées à la Sartori, avec 3 rangées de cadres et couvre-rayons mobiles, et contiennent 27, 30 et 36 cadres de notre mesure officielle (3). Celles à 36 cadres sont selon le modèle Marenzi, que vous avez vu exposé à Milan et qui dans cette première année m'a donné des résultats excellents.

Ici nos abeilles butinent sur le noisetier (4), le colza (? *Ravettone*), le ro-

(1) Traduit de l'italien. Réd.

(2) Nous dirions plutôt à la *Berlepsch*, car la ruche Dzierzon est horizontale, du moins le type. Réd.

(3) Soit 49 1/2, 55 et 66 litres. Réd.

(4) *Nocciolo* que nous avons traduit pour *nocciuolo*, le mot *nocciolo* signifiant noyau. Réd.

binier-acacia, le tilleul, sur la flore variée que présentent les vastes cultures de blés, sur celle des prés irrigués en permanence, des jardins maraîchers environnants et finalement sur celle des jardins d'agrément du voisinage.

L'année dernière, en septembre et octobre, j'avais mis en hivernage 46 colonies bien pourvues de jeunes reines et de miel en rayons operculés (10 bons kilos par ruche selon mon habitude). Dans la seconde quinzaine de mars dernier, en faisant la revue du printemps, je crus devoir réunir à leurs voisines 10 colonies orphelines ou trop faibles, ce qui réduisit mon effectif à 36 ruches fortes que, dès la fin de mars, je me mis à nourrir spéculativement avec du bon miel dilué et cuit à consistance de sirop. Ensuite, pour donner de la place aux abeilles, j'intercalai des rayons vides et aussi quelques cadres amorcés avec des morceaux de rayons. Deux colonies seulement, sur 36, essaimèrent au commencement de juin. Les deux essaims, l'un de 3 kilos, l'autre d'environ 4 kilos d'abeilles (1) furent mis dans deux ruches garnies de bâtisses et, grâce à cela, ils me donnèrent à la fin de septembre quelques kilos de miel en plus de leurs provisions d'hiver.

Le 17 juin, je commençai à faire marcher l'extracteur et suspendis ce travail le 13 juillet, à cause de la sécheresse qui régnait et menaçait de se prolonger. Malgré cette sécheresse, mes abeilles, grâce à l'humidité des prés, maintenue par des irrigations continues, ont trouvé assez pour se nourrir sans consommer ce que je leur avais laissé en réserve. Du 17 juin au 13 juillet, j'ai extrait 607 kilos de la qualité dont je vous ai envoyé 2 flacons (2).

Dans les premiers jours d'octobre, en faisant la visite d'automne en même temps que la mise en hivernage, j'ai, tout en laissant à chaque famille 10 bons kilos de miel operculé, retiré encore 93 kilos de miel extrait, plus 130 kilos en rayons operculés, que je conserve pour les éventualités du printemps. Le miel de cette seconde récolte est plus foncé.

J'ai donc obtenu de 36 colonies 2 essaims et 830 kilos de miel; ajoutez-y 20 kilos de cire extraite, non compris les nouveaux rayons bâtis. Je me tiens pour satisfait d'un pareil résultat.

En septembre, pour achever de garnir mon rucher qui se compose maintenant de 60 colonies pourvues chacune de 10 kilos de miel operculé, j'ai acheté 47 ruches villageoises; ce sont celles que je vous ai dit, dans le temps, avoir sauvées de l'étouffage.

J'ai aussi fait l'acquisition de 2 caisses pour les reines de réserve (modèle Rauschenfels modifié), qui contiennent 6 *nuclei* de 8 rayons chacun, et je verrai ce printemps ce que cela donnera.

Ce matin, après bien des jours de pluie continuelle, nous avons eu la surprise d'un beau temps et d'un soleil chaud qui ont permis à nos abeilles de faire une sortie en masse comme dans une journée de printemps.

Recevez, etc.

J.-L. TERNI (3).

Bergamo (Italie), 13 décembre 1881.

(1) Des essaims de 4 kilos sont bien rares! Réd.

(2) Le miel que M. Terni a bien voulu nous envoyer est un peu plus foncé, plus jaune que notre miel d'esparcette. Le grain en est très fin et le goût qui est assez accusé nous plaît beaucoup. Réd.

(3) Membre de notre Société romande. Réd.

## COUVERTURE DES RUCHES

*Statistique des ruchers, le miel comme remède.*

A l'Editeur du Bulletin,

Après avoir expérimenté pour couvertures de ruches : toiles peintes, bois, tôle, carton bitumé, j'en reviens au zinc que j'avais adopté dès le début. Reste à savoir pour le bois recouvert de toile peinte comme l'emploie M. Delay, fabricant à Bellevue, qui m'a affirmé plusieurs fois s'en trouver très bien.

Autre question : Est-ce que la Société Romande ne pourrait pas provoquer une statistique des ruchers en notant les différents systèmes? Il me semble que cela pourrait se faire par le moyen de ses membres, car on n'est pas d'une société pour ne rien faire et je ne doute nullement qu'il se trouve dans chaque localité une ou plusieurs personnes dévouées qui veuillent bien faire rapport au Comité de l'état des ruchers, de la quantité de ruches et de combien de tel ou tel modèle il se trouve dans la contrée qu'elles habitent. Ce serait excessivement intéressant de connaître la marche et le progrès de notre apiculture.

Pour terminer, je remercie notre aimable rédacteur pour les recettes qu'il nous a données dans son *Bulletin* de novembre. J'ai dû malheureusement les expérimenter pour un cas d'angine sur un enfant de treize ans et m'en suis très bien trouvé. C'est encore le cas de dire : « à quelque chose malheur est bon », car cela fait débiter le miel.

Vivent les recettes au miel!

L.-S. FUSAY.

Bessinges, 20 décembre 1881.

---

## REVUE DE L'ETRANGER

### LA CONVENTION DE LEXINGTON

Analyse du Compte-rendu officiel donné par l'*American Bee Journal*  
du mois d'octobre 1881.

Les apiculteurs de l'Amérique du Nord se sont réunis cette année dans le Kentucky. La session a duré trois jours avec séances matin et soir.

Lecture est donnée des rapports des Vices-Présidents des différents Etats sur la campagne qui vient de finir. Les pertes résultant des rigueurs exceptionnelles de l'hiver 1880-81 ont varié de 50 à 75 %. La récolte moyenne par ruche a été moyenne, bonne ou très bonne selon les contrées, bien que la sécheresse ait sévi pendant une partie de l'été dans la plupart des Etats, et l'essaimage a été généralement abondant. Dans le Kentucky, entr'autres, il a été de 100 %. Dans plusieurs Etats, le Maryland en particulier, le rendement a varié beaucoup d'un canton à l'autre, fait dû à des pluies locales. Exceptionnellement, dans le

Kansas, où la récolte est dûe surtout aux fleurs d'automne, il n'y aura presque pas de surplus cette année. Nous avons donné dans le numéro de novembre le résumé du tableau statistique dressé par l'*American Bee Journal*. Dans l'Etat de Georgie les 4/5<sup>me</sup> des colonies sont encore logées en ruches à rayons fixes.

Le rapport pour l'Etat de New-York est particulièrement satisfaisant. Si les deux tiers des colonies ont péri par les froids du dernier hiver, le tiers restant a plus que racheté la perte subie et cela grâce au bon rapport des robiniers, du trèfle-blanc et des tilleuls, et au fait que la sécheresse s'est moins fait sentir dans cet Etat que dans la plupart des autres. C'est dans le New-York que se trouvent les ruchers de L.-C. Root et de G.-M. Doolittle dont nous avons cité les splendides résultats le mois passé. Le rapport attribue en grande partie les énormes pertes subies en hiver à un défaut de connaissances suffisantes chez les possesseurs d'abeilles et à beaucoup de laisser-aller.

Le rapport du Connecticut signale l'apparition d'une maladie du couvain dans certaines parties de l'Etat. Juste avant l'operculation des cellules, une bonne partie du couvain devient d'un brun jaunâtre, puis sèche. Faut-il, dit le rapport, en attribuer la cause à du miel vénéneux, au temps, à la sécheresse ou à ces trois causes réunies? Le mal se produit surtout dans les terres basses ou dans le voisinage des marais. Il se propage par l'introduction des rayons attaqués.

Le Dr N.-P. Allen, le président sortant, prononce une allocution dans laquelle il fait une revue de l'année, énumère les immenses progrès réalisés en apiculture à partir de l'invention de l'illustre Langstroth, il y a une trentaine d'années, les différentes races d'abeilles successivement importées, etc. Il attire l'attention sur l'importance qu'il y a à encourager les sociétés d'Etats, de Districts et de Comtés et à lutter par tous les moyens contre la falsification du miel.

Suivent des questions d'administration sans intérêt pour nous.

Le prof. A.-J. Cook, du Michigan, après avoir rappelé en peu de mots le voyage de D.-A. Jones et de F. Benton à Chypre et en Palestine, l'établissement de grands ruchers d'élevage dans ces contrées (1), le périlleux voyage à Java et à Ceylan de l'intrépide Benton, à la recherche de la fameuse *Apis Dorsata*, donne de très intéressants détails sur les nouvelles races d'abeilles.

Des deux espèces dont Benton a réussi à s'emparer, l'une, la grande *Dorsata*, attache ses immenses rayons, à l'air libre en-dessous des branches des arbres, tandis que la petite *Florea* niche dans des creux d'arbres ou de rochers comme nos races communes. Les rayons de la première sont très épais et lourds, tandis que ceux de l'autre sont délicats et mignons. Les alvéoles de la *Florea* ont un diamètre inférieur d'1/8 à ceux de nos abeilles. (2)

(1) M. F. Benton nous écrivait dernièrement qu'il s'occupait d'établir un grand rucher d'élevage à Beyrouth. Réd.

(2) On sait que M. Benton, après des fatigues infinies et après avoir manqué

*Les abeilles de Syrie.* — A l'arrivée des reines syriennes, continue M. Cook, je syrianisai immédiatement tout le rucher du Collège d'Agriculture de Lansing, afin de pouvoir étudier cette race plus sûrement que si j'en avais conservé d'autres à côté, et comme c'est la seule parmi les nouvelles dont j'ai eu une connaissance personnelle, c'est à elle seule que je consacrerai la suite de cette étude, réservant pour une autre occasion la description des autres races et espèces.

Les Syriennes sont du type jaune et par conséquent proches parentes des Italiennes. Et, en fait, il y a des raisons de croire que celles-ci sont la descendance modifiée des Cypriotes qui, elles, étaient probablement les descendantes des Syriennes.

Les reines de cette race sont remarquablement uniformes de coloration et paraissent ainsi plus fixées comme variété que les Italiennes dont les reines varient beaucoup de couleur. Cette uniformité est si frappante que, sur vingt reines syriennes élevées, il est presque impossible d'en distinguer une des autres. La tête, le thorax, les fémurs et les bandes de la surface dorsale de l'abdomen sont noirs. La partie supérieure de l'abdomen est brune ou couleur cuir, tandis que les pattes, à l'exception des fémurs, et le dessous de l'abdomen sont un peu plus clairs. Les bandes noires sur le dos bordent postérieurement les segments du 2<sup>me</sup> au 5<sup>me</sup> inclusivement. Elles s'élargissent graduellement jusqu'à la dernière qui couvre presque le 5<sup>me</sup> segment. La 2<sup>me</sup> et la 3<sup>me</sup> bande sont un peu plus larges au milieu et le dernier segment est entièrement noir. Pour la forme, les reines syriennes sont essentiellement semblables aux italiennes et elles n'en diffèrent pas pour la taille.

Les mâles sont noirs en-dessus et bruns-jaunâtres en-dessous. Les pattes sont noires. Chaque segment de l'abdomen est, en-dessus, bordé postérieurement de brun-doré. Des poils bruns-olivâtres recouvrent le thorax en-dessus, tandis qu'en-dessous du thorax, sur la partie inférieure de la tête, à la base et au bout de l'abdomen les poils sont d'une nuance plus claire. Ces mâles diffèrent aussi des mâles italiens par leur étonnante uniformité. Chacun semble exactement semblable à tout autre. Les mâles syriens et italiens ne diffèrent ni en forme ni en taille. En élevant ces abeilles j'ai eu la preuve frappante que la fécondation n'a aucune influence sur la modification des mâles. Les quatre premières reines que j'ai élevées doivent avoir été fécondées par des mâles italiens, car il n'y en avait pas d'autres dans le rucher et il n'existait pas de mâles syriens dans l'Etat. Cependant, sur le grand nombre de mâles élevés de ces reines, on n'en a pas vu un seul qui ne portât pas sous tous les rapports les marques d'un pur Syrien. (1)

Les ouvrières syriennes sont semblables aux ouvrières italiennes, excepté qu'elles sont plus jaunes en-dessous. Cette couleur prédomine jusqu'au dernier segment qui est noir. Les jeunes Syriennes, au moment de leur sortie des cellules, paraissent très foncées. Cette particularité fournit un moyen

périr de la fièvre des Jungles, avait réussi à ramener avec lui une colonie de *Florea* et deux de *Dorsata*, mais, souffrant encore de son mal, il n'a pu donner tous les soins nécessaires à ses abeilles pendant la traversée et il a eu le chagrin de voir périr sa dernière colonies de *Dorsata* au moment de débarquer à Beyrout.

Réd.

(1) Ce qui est contraire à la théorie du prof. Pérez. Réd.

immédiat d'établir l'identité de ces abeilles quand il n'y a pas de mâles dans la ruche. Les ouvrières sont un peu plus claires (*brighter*, plus brillantes) que les ouvrières italiennes et peut-être très légèrement plus petites. La langue de l'ouvrière syrienne, à ce que je trouve après avoir examiné un grand nombre de sujets de chaque race, est de la même longueur que celle de la Cypriote et en moyenne de ,006 de pouce (pas tout-à-fait un 7<sup>me</sup> de millimètre, Réd.) plus longue que celle de l'Italienne et de plus de ,02 de pouce (un demi-millimètre, Réd.) plus longue que la langue de l'ouvrière noire. (1)

J'ai trouvé que les Syriennes étaient très prolifiques et cela d'une façon persistante. Ni les gelées d'automne, ni l'absence de sécrétion de miel en été n'ont arrêté l'élevage du couvain, comme c'est le cas pour les noires et les Italiennes. Cela dispense de tout nourrissage spéculatif et maintient les colonies fortes en toute saison. Les jeunes abeilles sont présentes aux approches de l'hiver, ce qui est un appoint important pour un bon hivernage et une garantie contre le dépeuplement du printemps. Les Syriennes sont d'excellentes butineuses, certainement égales, si ce n'est supérieures, aux Italiennes. Elles savent même encore mieux repousser les pillardes que ces dernières.

Quelques-unes des caractéristiques des Syriennes ne sont pas aussi avantageuses. Elles agglomèrent littéralement les cellules royales quand elles se préparent à essaimer. Quelques fois cinq ou six de ces cellules sont réunies en une seule grande pyramide, de sorte qu'il est souvent difficile de les séparer sans endommager de grands beaux alvéoles. La hâtive destruction des cellules de reines restantes après que la première reine est éclosée et la prompt apparition d'ouvrières pondeuses dans les colonies ou ruchettes orphelines sont aussi deux traits regrettables. Ces abeilles sont plus irritables que les Italiennes et le pire c'est qu'une fois excitées elles sont totalement indifférentes à la fumée et attaquent sans se laisser intimider, même en présence du meilleur enfumoir Bingham. Cet inconvénient n'est pourtant pas très sérieux. Les abeilles élèvent du couvain presque en toute saison et sont ainsi presque toujours pacifiques ; à tel point que voilà un an que je les manie sans gants, voile ni fumée, comme sans crainte ni désagrément, sauf dans les cas où il s'est agi de colonies ou de ruchettes privées de reines. Les colonies sans reines sont souvent très irritables. En attendant un peu, après avoir ouvert la ruche, on est plus sûr, mais même alors ce n'est pas toujours agréable de les manier sans être bien garanti. Heureusement ce n'est pas nécessaire de les manier beaucoup dans ces moments-là. Il est beaucoup plus facile de se protéger complètement dans ces rares occasions que d'avoir à employer la fumée tout le long de l'année.

Après une année d'expérience, je puis faire un chaud éloge de ces abeilles qui sont certainement une acquisition de grande valeur pour l'apiculture américaine.

*Le Rév. L. Johnson*, du Kentucky, estime qu'on devrait acheter des

(1) Le professeur Cook explique comme suit la méthode qu'il emploie pour mesurer la longueur de la langue des abeilles : il répand de la nourriture sur un carreau de vitre qu'il recouvre d'une toile métallique dont l'un des côtés est soulevé d'environ un demi-pouce. De cette façon il obtient que la langue est sortie de toute sa longueur et alors, subitement, il décapite l'abeille. Par ce moyen il peut, à l'aide de son microscope, mesurer la langue à un millième de pouce près (soit à 1/40 de millimètre près). Réd.

reines de Chypre et de Syrie à M. Jones pour l'indemniser au moins partiellement du temps et de l'argent qu'il a dépensés pour s'assurer de races pures et supérieures et les répandre dans le pays. Les abeilles en question sont d'un bon caractère si on les manie convenablement.

*Le prof. Cook* pense que les apiculteurs de l'Amérique du Nord devraient exprimer leur vive reconnaissance à MM. Jones et Benton pour les fatigues et les dangers auxquels ils se sont exposés dans ce but.

*C.-W. Demaree*, du Kentucky, est convaincu qu'il y a deux races d'abeilles : la jaune et la noire. Toutes les races d'abeilles jaunes sont indubitablement issues de la même souche et toutes les variations qui apparaissent sont le résultat d'influences climatiques. Il a obtenu de meilleurs produits en élevant des reines provenant d'œufs fraîchement pondus qu'en faisant adopter des larves ; c'est-à-dire qu'il a trouvé que s'il donnait des larves déjà écloses pour en faire élever des reines, ces reines étaient toujours plus foncées et que les ouvrières n'étaient pas si belles.

*D.-A. Jones*, du Canada, est d'opinion qu'il n'y avait à l'origine que deux races : celle de Syrie et celle de Dalmatie. Il pense que les Syriennes ont été transportées de Palestine à Chypre et de Chypre en Italie, où elles entrèrent en contact avec les abeilles de Dalmatie et que, par acclimatation, elles formèrent les Italiennes actuelles qui sont devenues une race fixée.

Il a constaté un chiffre de près de 250 cellules royales construites dans une seule ruche par des Cypriotes. Un de ses voisins au Canada prétend que les Cypriotes ont récolté une moyenne de 20 livres de plus par colonie que les Italiennes.

*C.-C. Coffinberry*, de l'Illinois, lit une étude intitulée : *Peut-on faire du miel un article courant (staple product)* ? Il faut avant tout, explique-t-il, que la production en soit autant que possible régularisée comme l'est celle du porc, du bœuf, du beurre, du fromage, du blé et de tous ces autres produits qui dépendent au même degré des saisons et de l'intelligence des producteurs et, pour atteindre ce but, il recommande qu'on se livre sérieusement à la culture des plantes appropriées aux abeilles. Il cite les apiculteurs connus pour avoir obtenu un produit rémunérateur de champs qu'ils avaient consacrés à des plantes mellifères et conclut en disant qu'une grande partie des inconvénients qui se présentent dans la conduite des abeilles : mauvais hivernage (probablement à cause de la mauvaise qualité de certains miels, Réd.), pillage, absence de provisions, etc., disparaîtront quand les apiculteurs sauront ce qu'il faut cultiver, quand et dans quelles conditions il faut le faire.

*T.-F. Bingham*, du Michigan, demande combien il faut de sarrasin pour un nombre donné de colonies.

*O.-O. Poppleton*, de Iowa, répond que, la saison dernière, 25 acres (10 hectares ou 28 arpents fédéraux, Réd.) de sarrasin ont fourni à ses

abeilles 6,000 livres de miel et qu'il ignore la quantité qui a été perdue par le fait de l'impossibilité où ses abeilles se sont trouvées de la récolter ou d'en prendre soin.

*Le prof. Cook* dit que le sujet traité est de la plus grande importance pour l'apiculteur et qu'il touche à tous les points vitaux du métier. Il espère que tous se livreront à des essais sérieux.

(*A suivre.*)

---

## RAYONS GAUFRES AMÉRICAINS

DE

**F. MENOUD, à Sommentier, Canton de Fribourg,  
SUISSE**

Prix pour 1882 fr. 5.60 le kilo. Echantillons 20 cent. Emballage et transport en sus. L'emballage est gratuit pour 5 kilos et au-delà. La cire bien fondue est acceptée en paiement à fr. 3 le kilo.

Les demandes d'échantillons doivent être accompagnées de 20 cent. en timbres-poste. Faire ses commandes à l'avance en indiquant en millimètres les dimensions voulues. Expédition contre remboursement dès le 1<sup>er</sup> février prochain.

---

*VIENT DE PARAÎTRE*

## AGENDA AGRICOLE POUR 1882

**Relié 2 fr. — Se vend partout.**

---

**Etablissement apicole de C. Bianconcini & C<sup>o</sup>**

BOLOGNE (Italie), 1882.

|                           | Avril. | Mai. | Juin. | Juil. | Août. | Sept. | Oct. | } Francs<br>en or. |
|---------------------------|--------|------|-------|-------|-------|-------|------|--------------------|
| Mères pures et fécondées. | fr. 8  | 7.50 | 7     | 6     | 5.50  | 4.50  | 4    |                    |
| Essaims de 1 kilog.       | fr. 21 | 20   | 19    | 18    | 16    | 11    | 10   |                    |

Payement anticipé. — La mère morte en voyage sera remplacée par une vivante, si elle est renvoyée dans une lettre. — Frais de transport non compris. — Expédition très soignée.

---

## AUX APICULTEURS

A vendre de suite, pour cause de départ, un pavillon d'abeilles, comprenant 45 colonies (3 parties de 15 ruches chacune), selon les dimensions normales allemandes; une ruche d'observation habitée; un rucher de 10 ruches séparées, vides. Plusieurs ruches simples et doubles, vides, systèmes Blatt et Burki Plus de 500 rayons à couvain vides; 2 extracteurs; 2 presses à cire; 600 cadres, systèmes Blatt et Burki; une fraise pour débiter les cadres, ainsi que d'autres articles d'apiculture

Les colonies sont très belles; il y a beaucoup d'Italiennes, de Carnioliennes, d'abeilles des bruyères et de croisées. Provisions suffisantes pour l'hiver.

Les amateurs voudront bien s'adresser le plus tôt possible à Joh. Nydegger, dépositaire postal, à Wattenwyl, près Thoune.